



La formation est un outil essentiel pour le développement des clubs. Elle permet montée en compétences comme la révision des acquis, et permet de maîtriser les différents aspects de notre pratique sportive.

La FFME à mis en place tout un panel de brevets fédéraux, permettant de se qualifier dans:

- L'encadrement, (de l'initiation à l'entraînement)
- L'ouverture SAE (loisir ou compétition)
- L'équipement et le suivi de falaises SNE
- L'arbitrage en compétition (de juge à président de jury)

La FFME étant délégataire de l'Etat sur ces activités, ces formations peuvent aussi être le premier palier vers la formation professionnelle. Ainsi, la FFME assure la formation des CQP AESA et DEJEPS entraînement.



Le comité s'implique dans la promotion de ces formations auprès des clubs, et amène un soutien financier aux stagiaires.

L'objectif est d'accompagner les clubs dans leur développement et d'augmenter la qualité des enseignements sur les écoles d'escalade.

Ces formations sont aussi un enjeu important dans la prise de compétences des bénévoles oeuvrant sur la gestion des falaises en complément des professionnels.



Le comité territorial FFME de Saône et Loire agit auprès des clubs, collectivités, et tout autre partenaire dans le cadre de sa mission de structuration des activités FFME sur le département.

Ses actions s'articulent autour de cinq grands axes:

- Gestion des sites naturels d'escalade en lien avec les propriétaires & collectivités.
- Conseil et accompagnement des collectivités et des clubs dans leur projet de création ou rénovation de Structures Artificielles d'Escalade
- Structuration et soutien aux clubs dans la mise en place et le suivi d'un circuit de compétition.
- Soutien aux clubs dans la montée en compétence des bénévoles par l'intermédiaire de formations fédérales.
- Conseil et soutien aux clubs dans leur développement.



Fondée en 1945, la FFME assure la promotion et le développement en France de six activités sportives : l'escalade, l'alpinisme, le canyionisme, la randonnée montagne, la raquette à neige et le ski-alpinisme.

La FFME a reçu une délégation du Ministère des sports pour quatre de ces activités : l'escalade, le canyionisme, la raquette à neige et le ski-alpinisme.

Cela implique qu'elle est en charge d'en définir les règles de pratique en SNE ou SAE, organiser les circuits de compétition, et structurer le développement.

Association loi 1901, la FFME fonctionne avec une AG, un Bureau et un CA. Les Comités territoriaux et ligues assurent, quant à eux, le développement sportif territorial, le soutien et la représentativité des clubs.



COMITÉ SAÔNE-ET-LOIRE

Votre Contact

CONTACT Comité

Comité territorial 71 FFME
Impasse champgrenon
71850 Charnay les mâcon



contact@ffme71.fr

www.ffme71.fr



COMITÉ SAÔNE-ET-LOIRE



Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade



La FFME est impliquée depuis sa création dans le développement de l'escalade outdoor. Cette volonté politique s'articule autour de trois grands axes pilotés par la Direction Technique Nationale et mis en œuvre sur le terrain par les comités territoriaux :

- La promotion et le développement de l'escalade en sites naturels
- L'entretien des sites
- La formation



Le comité S&L a une implication forte dans la structuration et le suivi des SNE (Sites Naturels d'Escalade) du 71.

Nous pouvons vous accompagner (propriétaires et/ou collectivités) dans :

- ▶ La réflexion sur la mise en place de nouveaux sites sportifs
 - * Aspects juridique, assurances et responsabilités
 - * Aspects techniques et faisabilité
 - * Aspects environnementaux

▶ L'équipement de nouveaux sites et de nouveaux secteurs par le biais de contrats d'équipement.

▶ Le suivi, contrôle et entretien des SNE, dans le respect des normes fédérales, avec la gestion du registre de sécurité des équipements. Travail réalisé par le biais de contrats d'entretien / contrôle.

▶ La maintenance des sites, ré-équipement et opérations de mise en sécurité.

▶ L'accès à l'information pour le public via le topoguide départemental (en cours de création).

Au delà du suivi programmé, le CT71 s'appuie sur tout un réseau de bénévoles qualifiés et clubs usagers pour avoir une remontée d'informations régulière. La rapidité d'action et le niveau d'alerte est donc optimal. Pour les collectivités, c'est un gage de qualité dans l'équipement sportif proposé au public.



En quelques années, les SAE (Structure Artificielle d'Escalade) ont su s'adapter à tous les niveaux et à tous les types de pratiques :

- Le bloc : sur plusieurs structures de faible hauteur, sécurisées par des matelas de réception, réussir à enchaîner les mouvements jusqu'au sommet.
- La difficulté : sur un grand mur, assuré par une corde, aller le plus haut possible.
- La vitesse : sur 2 voies parallèles, assuré par une corde, être le plus rapide pour atteindre le sommet du mur.

Pour les décideurs, il n'est pas toujours facile de faire la différence : tout cela s'intègre-t-il dans un seul et même équipement sportif ou faut-il choisir la discipline pour en définir l'équipement ?

Tout est possible. Deux familles regroupent les différents types d'équipements escalade :

- les SAE avec points d'assurage
- les SAE sans point d'assurage

Ces deux familles réunies permettent de pratiquer les 3 disciplines.



Que vous soyez un club ou une collectivité, nous pouvons vous accompagner et vous conseiller sur l'agrandissement, la rénovation ou la création de SAE.

Contactez-nous dès à présent, c'est au départ de votre projet que nous pouvons vous accompagner au mieux!

▶ Conseil, aide à la conception, accompagnement de projets, en lien avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la FFME.

▶ Accompagnement dans la mise en place d'un mode de gestion de SAE, en lien avec les acteurs & clubs locaux



Fédération délégataire de l'escalade, la FFME est en charge de la mise en place et du suivi des circuits de compétition.

Que ce soit pour un Open promotionnel, un titre de champion départemental ou de champion de France, l'organisation de compétitions est un excellent moyen de stimuler les passions et créer des émulations de groupe.



En lien avec les clubs locaux du département, le comité joue un rôle d'accompagnement logistique et financier.

▶ Sur les compétitions: Notre accompagnement soutient les manifestations promotionnelles, vecteurs essentiels de découverte pour les jeunes, comme les échéances officielles, tremplin pour les athlètes en devenir.

▶ Mise en place et coordination de l'équipe départementale : L'objectif est de permettre aux jeunes les plus motivés de l'ensemble des clubs du département, de se rencontrer, échanger et s'entraîner ensemble. Lors de stages, sorties, rencontres, rejoindre l'équipe départementale c'est:

- ▶ Une préparation spécifique, l'accès à des entraîneurs différents
- ▶ Le développement de tous les curseurs de la performance sportive
- ▶ Le plaisir dans la recherche de progression et dépassement de soi
- ▶ Une approche complète de la discipline, technique, tactique, physique et mentale.